

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix – Travail – Patrie

 REGION DU NORD

 DEPARTEMENT DU MAYO LOUTI

 PREFECTURE DE GUIDER

 SECRETARIAT PARTICULIER



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace – Work – Fatherland

 NORTH REGION

 MAYO LOUTI DIVISION

 DIVISIONAL OFFICE GUIDER

 PRIVATE SECRETARIAT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°007/AONO/RN/D42/CDPM/2025 DU 26 JUIN 2025

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DOUBLE DE 2X2X0,7 AU LIEU-DIT FATAROU DANS LE VILLAGE DOUMO D'UNE PORTEE DE 7,00 ml ET D'UN DALOT QUADRUPLE 4X3X2 AU LIEU-DIT BAYO SERE SUR LE MAYO MIDDJIDA COTE AVAL D'UNE PORTEE DE 7,00 ml, DANS LE DEPARTEMENT DU MAYO LOUTI, REGION DU NORD

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution des travaux en titre, le Préfet du Département du MAYO LOUTI, Maître d'Ouvrage Délégué et Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte de l'Administration bénéficiaire.

2. Consistance des travaux

Les travaux objet du présent Appel d'Offres consistent à :

projet	Construction d'un dalot double 2 X 2 X 0,7 au lieu-dit FATAROU dans le village DOUMO d'une portée de 7,00 ml	Construction d'un dalot double Quadruple 4X3X2 au lieu-dit BAYO SERE sur le Mayo MIDDJIDA côté aval d'une portée de 7,00 ml
Tâches	<ul style="list-style-type: none"> ✓ SERIE 000 : INSTALLATION DE CHANTIER ; ✓ SERIE 100 : NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS, ✓ SERIE 300 : ASSAINISSEMENT-DRAINAGE ; ✓ SERIE 400 : OUVRAGES D'ART ; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ SERIE 000 : INSTALLATION DE CHANTIER ; ✓ SERIE 100 : NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS, ✓ SERIE 300 : ASSAINISSEMENT-DRAINAGE ; ✓ SERIE 400 : OUVRAGES D'ART ; ✓ SERIE 500 : SIGNALISATION ET EQUIPEMENTS DE SECURITE

3. Délais prévisionnel d'exécution

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Quatre (04) mois** maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

4. Allotissement

Les travaux sont en lot unique.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **100 825 279 F CFA** réparti ainsi qu'il suit :

Désignation des tâches	Coût prévisionnel
Construction d'un dalot double 2 X 2 X 0,7 au lieu-dit FATAROU dans le village DOUMO d'une portée de 7,00 ml	28 364 507 F CFA
Construction d'un dalot double Quadruple 4X3X2 au lieu-dit BAYO SERE sur le Mayo MIDDJIDA côté aval d'une portée de 7,00 ml	72 460 772 F CFA

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun ayant une expérience dans le domaine.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics (BIP) de la République du Cameroun de l'exercice 2025 sur la ligne d'imputation budgétaire **59 36 125 03 3300093 523411**.

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cet Appel d'Offres est HORS LIGNE

9. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission et le récépissé de consignations délivré par la caisse de dépôt et de consignations (CDEC), acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à **Deux millions (2 000 000) francs CFA** et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente.

La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du Maître d'Ouvrage Délégué à la Préfecture de GUIDER, Secrétariat Particulier, Téléphone : 222 39 51 14 / 222 39 51 01 dès publication du présent avis.

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue au auprès du Secrétariat Particulier de la Préfecture de GUIDER, Téléphone : 222 39 51 14 / 222 39 51 01 dès publication du présent avis par voie de presse écrite (*JDM, Cameroon-tribune*) et par voie d'affichage dans les locaux de ladite structure, contre versement d'une somme non remboursable de **Cent mille (100 000) francs CFA**, payable au **Trésor Public**.

12. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Préfecture de GUIDER, Secrétariat Particulier, au plus tard le 04 AOUT 2025 à **13 heures** et devra porter la mention:

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°007/AONO/RN/D42/CDPM/2025 du 26 JUN 2025 »

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DOUBLE DE 2X2X0,7 AU LIEU-DIT FATAROU DANS LE VILLAGE DOUMO D'UNE PORTEE DE 7,00 ml ET D'UN DALOT QUADRUPLE 4X3X2 AU LIEU-DIT BAYO SERE SUR LE MAYO MIDDJIDA COTE AVAL D'UNE PORTEE DE 7,00 ml, DANS LE DEPARTEMENT DU MAYO LOUTI, REGION DU NORD
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

13. Recevabilité des offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage Délégué :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission et le récépissé de consignations délivré par la caisse de

dépôt et de consignations (CDEC) délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente.

La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle de réunion de la Préfecture de GUIDER. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le _____ à **14 heures** précises, heure locale, par la **Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du MAYO LOUTI**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

15. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- ✓ de l'absence du cautionnement de soumission et/ou le récépissé de consignations délivré par la caisse de dépôt et de consignations (CDEC) à l'ouverture des plis;
- ✓ de la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
- ✓ des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- ✓ du non-respect de **16 critères essentiels**
- ✓ de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- ✓ l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- ✓ de l'absence de possession en propre ou en location d'un véhicule de liaison de type pick-up ou camionnette (pièces justificatives : copie certifiée de la carte grise ou attestation de dédouanement si matériel en propre ou copie certifiée de la carte grise assortie d'une attestation de location signée de deux parties et certifiée par une autorité compétente si matériel en location)
- ✓ de l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE et les SDPU) ;
- ✓ de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée
- ✓ de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie d'exécution des travaux et planning
- Présentation générale des offres

16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage Délégué attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres. Ce dernier devra disposer des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et l'offre étant évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

17. Nombre maximum de lots

Sans objet.

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus auprès du Secrétariat particulier de la Préfecture de GUIDER.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro ou le MOD au numéro 222 39 51 14 / 222 39 51 01

Copie:

- ARMP/NO;
- DDMAP/ML
- DDEPAT/ML
- Pdte/CDPM
- Affichage
- CHRONO ARCHIVE.

Guider, le 26 JUIN 2025

LE PRÉFET

(Maître d'Ouvrage Délégué),

